



Code d'éthique et règles de conduite 2020+



MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'essence même de notre métier vise avant tout à protéger l'environnement. C'est pour cette raison qu'en tant que fondatrice et présidente du Géant du Conteneur, je me suis engagée à produire un code d'éthique et des règles de conduite destiné aux employés et partenaires du groupe. Cet exercice m'a aussi permis de partager la vision, mission et les valeurs qui aligneront notre manière d'agir en tant que leader des services environnementaux dans la grande région de Montréal pour les décennies à venir.

La bonne réputation de notre entreprise est directement reliée aux interactions que nous avons tous les jours entre nous et tous nos clients, employés, fournisseurs et partenaires d'affaires. Cette initiative a pour but d'aligner vos actions avec les valeurs du groupe, le tout dans le but de consolider le leadership de notre compagnie en tant qu'acteur intègre et irréprochable de notre industrie.

Je souhaite que tous les employés du Géant du Conteneur continuent d'infuser ces valeurs dans leur comportement et actions quotidiennes afin de nous permettre de maintenir et d'accroître la qualité de nos services en servant toujours plus de clients. Le rehaussement de nos standards et l'adoption de ce code visent aussi à augmenter la fierté de tous ceux et celles qui travaillent si fort tous les jours à mes côtés.

Merci pour tout l'attention et dévouement dont vous faites preuve, autant aux employés de longue date qu'aux toutes dernières recrues, sans vous, la compagnie ne pourrait être le leader qu'elle est actuellement.



Bianca Freeman

Présidente

Le Géant du Conteneur



NOTRE VISION

Elle trace notre trajectoire dans le futur

Nous devons être la référence de l'industrie de la collecte et du transport des matières résiduelles au Québec en termes de respect des normes environnementales et de santé-sécurité grâce à des employés qui se définissent par leur intégrité et volonté d'innover et où le fait d'être inclusif et de toujours faire preuve d'un esprit d'équipe permet de servir les meilleurs clients à l'aide des meilleurs équipements.



NOTRE MISSION

Elle donne un sens à l'action de tous nos employés



Garantir à nos clients un service de collecte de déchets non dangereux rapide, fiable et sécuritaire pour l'environnement, leurs employés et leurs propriétés.

NOS VALEURS

Elles influencent notre manière d'agir au quotidien



Santé et Sécurité

Les conditions de travail, l'environnement, les processus et les équipements doivent toujours être conçus en fonction de ceci avant toute autre chose. Aucun employé, client ou fournisseur du groupe ne devrait avoir à se préoccuper de ne pas revenir chez lui intact à la fin de sa journée.

Intégrité

Le respect de toutes les lois en vigueur et la transparence vis-à-vis des équipes en termes de prise de décision de la part des dirigeants nous permet d'accroître notre crédibilité et la fierté de tous ceux qui travaillent de près ou de loin avec nous.

Innovation

Afin de rester compétitifs dans notre industrie, nous essayons toujours de faire plus avec moins, en inventant et simplifiant des manières de travailler, et en utilisant au mieux les technologies et outils disponibles. Nous voulons nous améliorer, apprendre et partager nos connaissances.

Engagement

Lorsque nous promettons de livrer un projet ou un service à un client ou un collègue, nous devons toujours faire de notre mieux au meilleur de nos connaissances. Nous n'hésitons pas à demander de l'aide ou de communiquer tout changement ou problèmes en temps opportun. Nous acceptons que les erreurs et pensons toujours à nous améliorer

Esprit d'équipe et inclusivité

Chaque employé, collaborateurs, fournisseurs et client est un membre de l'équipe avec sa propre perception, expérience, capacités et sa propre culture. Nous savons que le brassage d'idées conduit toujours à de meilleurs résultats et favorise l'adoption des autres valeurs du groupe.

PRATIQUES COMMERCIALES

Elles assurent notre pérennité et sont garantes de notre intégrité et réputation



Utilisation des biens

Les biens utilisés par le Géant du Conteneur doivent servir à ses activités uniquement. Ils ne peuvent servir à soutenir une entreprise ou utilisation personnelle. Tous les membres de l'équipe doivent s'assurer de protéger les actifs utilisés par le Géant du Conteneur (matériel, équipements et fournitures) contre la perte, le vol, les dommages, l'utilisation abusive, l'utilisation non autorisée et la destruction. Les membres de l'équipe doivent en tout temps suivre les lois et règlements en vigueur lors de l'utilisation des biens servant au Géant du Conteneur, qu'ils soient tangibles ou intangibles.

Cadeaux et avantages

Les employés, partenaires et fournisseurs du Géant du Conteneur doivent éviter d'offrir ou d'accepter des cadeaux ou avantages s'il est possible que ceux-ci soient destinés, ou peuvent être perçus comme pouvant influencer de manière inappropriée le jugement de la personne qui les reçoit. Il est formellement interdit aux employés du Géant du Conteneur, ainsi qu'à ses partenaires et fournisseurs d'offrir ou d'accepter des cadeaux ou avantages. En cas de doute sur l'octroi ou l'acceptation d'un cadeau ou d'un avantage, tout membre du personnel doit s'adresser à son supérieur immédiat.

Qualité des services

Le Géant du Conteneur s'engage à offrir des services de qualité tout en se conformant ou en excédant la réglementation et les normes en vigueur. Les membres du personnel du Géant du Conteneur, ses fournisseurs, partenaires et toute autre personne faisant partie de la chaîne de valeur doivent aussi respecter cet engagement afin le niveau de service attendu par la clientèle.

Relations avec les concurrents

Les membres de l'équipe du Géant du Conteneur ainsi que toutes les Parties prenantes ne doivent en aucun cas recueillir des informations sur la concurrence en usant de moyens illicites ou contraires à l'éthique. Tout membre de l'équipe du Géant du Conteneur qui a connaissance d'une activité ayant des implications monopolistiques ou anticoncurrentielles doit en aviser immédiatement son supérieur immédiat ou Mme Bianca Freeman directement.

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Sa qualité est le fruit de notre vision, nos valeurs et de notre mission



Harcèlement au travail

Le harcèlement, les menaces, l'intimidation et la violence tant verbale que physique ne seront en aucun cas tolérés, que ce soient des paroles ou agissements de la part d'un membre de l'équipe, d'un client, d'un fournisseur, d'un partenaire ou d'autres personnes interagissant avec le Géant du Conteneur. Chaque membre de l'équipe est tenu de signaler tout acte ou toute menace de violence à son superviseur ou à la direction des ressources humaines.

Égalité, équité et diversité

Nous nous engageons à respecter l'égalité des chances en matière d'emploi. Aucune discrimination ne sera tolérée, qu'elle soit fondée sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, le sexe, l'âge, l'orientation sexuelle ou toute autre caractéristique faisant l'objet d'une protection légale.

Santé et sécurité

Notre engagement envers la santé et la sécurité est une valeur fondamentale. Les membres de l'équipe doivent s'engager à ne pas exercer leurs fonctions avec les facultés affaiblies par une substance susceptible d'altérer leur bon jugement ou de nuire à l'exécution sécuritaire, efficace et responsable de leurs tâches. Notre principal objectif est d'assurer un environnement de travail sain et sécuritaire en s'assurant de prévenir les accidents de travail et lésions professionnelles des membres de l'équipe chez tous nos clients, fournisseurs et sur nos propres sites. Chaque membre de l'équipe doit signaler immédiatement à son superviseur toute situation potentiellement dangereuse pour sa santé et son intégrité physique ainsi que celle de tout autre membre de notre personnel.

Environnement

Les employés prennent l'engagement formel de toujours respecter de manière rigoureuse l'ensemble des lois et règlements en vigueur en matière environnementale, autant au niveau municipal, provincial que fédéral. Il est du devoir de tous les membres du personnel de participer à la conservation de l'environnement et en posant des gestes susceptibles d'améliorer sa qualité en vertu de notre cœur de métier.